



Arrondissement de Pontarlier  
Canton de Valdahon

## CCAS de Valdahon

Date de convocation :  
23 mars 2023

### OBJET

BUDGET RESIDENCE  
AUTONOMIE : DM N°01  
TRANSFERT DE REDITS  
MATERIEL INFORMATIQUE

Nombre de membres  
en exercice : 15  
présents : 11  
votants : 13

### DECISION

Pour : 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 23.12

Séance du 30 mars 2023

**Président de séance** : Mme Dominique GUILLEUX, vice-présidente du CCAS

Etaient présents : Mme GUILLEUX, M ARNAL, Mme VUILLEMIN, M MANZONI,  
Mme BRECHEMIER, Mme POURET, Mme GIRAUD, Mme FERNIOT, M KURT,  
M ANDREZ, M LAPOIRE

Etaient absents : Mme LE HIR, M DUMONT, Mme CHABRIER, Mme LIME  
VIEILLE

Secrétaire de séance : Nelly BRECHEMIER

Procurations de vote : Mme LIME VIEILLE / Mme GIRAUD, M DUMONT / Mme  
GUILLEUX

Afin de pouvoir clôturer l'opération d'acquisition du logiciel Berger Levrault, notamment concernant l'installation du parapheur électronique ainsi que du certificat électronique, il convient de faire un transfert de 1868.80 € du compte 2183 « matériel du bureau et matériel informatique » au compte 205 « immobilisations incorporelles », ce qui permettra de clore cette dépense comme le précise la DM N°1 ci-jointe.

#### Dépenses d'investissement

205- « Concession et droit similaire, brevets, licences, marques, procédés,  
logiciels, droit et valeurs similaires » + 1 868.80 €

#### Dépenses d'investissement

2183 Matériel de bureau et matériel informatique - 1868.80 €

Le conseil d'administration approuve la décision modificative n°1 ci-jointe détaillée.

Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme

La vice-présidente du CCAS  
Dominique GUILLEUX

